

Publié le 1 décembre 2016

UEM puise sa solution inédite à l'eau courante

UEM, anciennement Usine d'électricité de Metz, va chauffer un gymnase à partir de réservoirs d'eau potable. Un projet salué par l'Ademe et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour sa fluidité à combiner eau durable et énergie.



Inventer l'eau chaude ! L'exploit pourrait prêter à sourire s'il ne venait de rapporter une solide récompense à **UEM**, Sem qui produit et distribue l'électricité dans la cité mosellane et 141 des communes environnantes. Soucieuses, en effet, de démontrer que l'eau peut-être une source d'innovation en matière de transition énergétique, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse associée à l'Ademe avaient lancé un appel à projet** afin de consacrer 8 initiatives locales répondant à ces enjeux de développement durable dans les installations dédiées.

Pour UEM, "*qui cherchait depuis des années à mieux valoriser certaines des ressources en eau locales*", comme le confie l'ingénieur d'étude de l'entreprise, **Nicolas Schoenacker**, l'occasion était trop belle pour ne pas plonger !

Le meilleur du "potable" !

L'idée ? Profiter des réservoirs de stockage d'eau potable semi-enterrés situés à proximité d'un gymnase de la ville pour chauffer ce dernier. *"Deux pompes à chaleur eau/eau raccordées au circuit de chauffage existant vont ainsi récupérer les calories de l'eau potable pour les restituer à une température supérieure à l'eau du circuit de chauffage, le tout grâce aux changements d'états physiques d'un fluide frigorifique"*, explique l'ingénieur. Bien entendu, toute contamination de l'eau potable, au cours du processus, serait rendue impossible par la mise en place d'échangeurs de barrage.

Des économies plurielles

Inusité dans le cadre d'un équipement public, le **procédé hydro-thermique** a séduit le jury. Pour ses qualités durables d'abord, cette valorisation du patrimoine "eau potable" de la ville épargnant à l'environnement les rejets en CO₂ d'une solution gaz. Pour ses impacts budgétaires aussi, le coût d'exploitation d'une telle récupération d'énergie, génératrice à la fois d'eau de chauffage et sanitaire, s'avère très faible.

Résultat : un projet récompensé au titre de son exemplarité et, grâce aux aides apportées par les deux établissements publics (45 % du budget), la possibilité de le concrétiser enfin, pour quelque 290 000 euros. Une somme on ne peut plus raisonnable pour les économies ainsi réalisées... au fil de l'eau !

Par Hervé LE DAIN